



# **Education Citoyenne**

Planète en danger

# Attention, planète en danger

Depuis la révolution industrielle - à partir de 1750 - les besoins en énergie de l'homme n'ont fait qu'augmenter. La plus grande partie de ces besoins est couverte par la combustion des énergies fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz (en ordre d'importance décroissant).

Ces activités envoient chaque année quelque 30 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère, soit en moyenne environ 5 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne. Près de la moitié est absorbée par les plantes qui en ont besoin pour croître, via le processus de la photosynthèse et les océans (dissous dans l'eau), mais l'autre moitié augmente la concentration naturelle en CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, provoquant une augmentation de la température mondiale avec des conséquences graves pour la survie de l'humanité.

## Le rapport du GIEC

Lundi 8 octobre 2018, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental) sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son rapport spécial sur le réchauffement de 1,5 °C commandé par la COP 21.

En 2015 à Paris, lors de la 21<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP21) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la communauté internationale a adopté un accord mondial sur le climat.

Cet accord visait à réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière à limiter l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, en s'efforçant de ne pas dépasser 1,5 °C.

Si l'accord obtenu à Paris fut fondamental et ambitieux puisqu'il obtenait l'adhésion de l'ensemble de la communauté internationale, il est devenu insuffisant et le GIEC qui avait reçu pour mission de la part de la COP21 d'étudier les conséquences sur la planète d'un réchauffement supérieur à 1,5°, a décidé d'élargir la portée de l'analyse aux défis que le monde va être amené à relever en matière de changement climatique, de développement durable et de lutte contre la pauvreté.<sup>1</sup>

La santé, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, la sécurité humaine et la croissance économique vont inéluctablement se retrouver impactés par un réchauffement de 1,5 °C et bien évidemment plus encore dans le cas d'un réchauffement de 2°. C'est pourquoi le GIEC recommande des efforts supplémentaires dans le cas d'une augmentation de la température moyenne mondiale de 1,5°. La situation est grave, très grave dit le rapport mais des adaptations peuvent encore être faites pour limiter les risques liés aux changements climatiques.

La limitation à 1,5° implique la réduction des émissions à effet de serre de 45% à l'horizon 2030 par rapport à celles enregistrées en 2010. Mais cela n'est pas suffisant, il faudra en outre que celles-ci soient nulles d'ici à 2050. L'absence de réponse positive et urgente à ces défis entraînera inévitablement un réchauffement supérieur à 1,5° avec les conséquences catastrophiques qui en découleront.

<sup>1</sup> <https://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/les-rapports-du-giec/2018-rapport-special>



Le rapport contient des informations scientifiques, techniques et socio-économiques spécifiques sur les impacts et les profils d'émissions mondiales compatibles avec la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C. Actuellement, la température moyenne augmente de 0,1 à 0,2° par décennie, ce qui provoquera inévitablement un réchauffement supérieur à 1,5° entre 2030 et 2050.

Or, tout ambitieux qu'elles semblaient être, les pistes d'actions incluses dans l'accord de Paris ne permettraient pas de limiter le réchauffement à 1,5°C.

## Quelles seraient les conséquences d'un changement climatique ?

Les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1 °C sont déjà bien réelles, comme l'attestent l'augmentation des extrêmes météorologiques, l'élévation du niveau de la mer et la diminution de la banquise arctique.

Un réchauffement supérieur à 1,5° aura un impact important sur la biodiversité et sur les écosystèmes terrestres avec extinction d'espèces. On constatera également une augmentation de l'acidité des eaux océaniques et une diminution de leur taux d'oxygène. Tout ceci entraînera une obligatoire adaptation des sociétés humaines. Un réchauffement entre 1,5 et 2° renforcerait l'instabilité de la calotte glaciaire Antarctique et / ou la perte irréversible de la calotte glaciaire du Groenland et pourrait entraîner une élévation de plusieurs mètres du niveau de la mer.

### Catastrophes naturelles

Même si les risques climatiques sont des phénomènes naturels faisant partie de cycles saisonniers, le réchauffement climatique multiplie les phénomènes météorologiques extrêmes. Les catastrophes d'origine naturelle seraient décuplées à cause de l'augmentation de la température de la terre et de l'eau. Celle-ci provoque l'élévation du niveau des mers et renforce l'intensité des cyclones, ouragans, sécheresse de longue durée, canicule, pluies diluviennes, inondations, tempêtes, qui ont vu leur nombre progresser de façon significative ces dernières années. La plupart des catastrophes naturelles sont désormais liées au climat et au cours des vingt prochaines années elles ne feront que croître en nombre et intensité, selon les Nations Unies.<sup>2</sup>

Ces cataclysmes ont provoqué la mort de plusieurs centaines de milliers de personnes et entraîné des dégâts qui se chiffrent en milliards de dollars.

Nous enregistrons actuellement une moyenne de 400 « phénomènes météorologiques extrêmes » par an.

Depuis juin 2017, environ 41 millions de personnes ont été touchées par des inondations.

Plus de 150 millions de personnes vivent sur des terres qui seront sous le niveau de la mer ou régulièrement inondées d'ici la fin du siècle.

De plus en plus fréquents, les ondes de tempête et les tsunamis menacent près d'un quart de la population mondiale.<sup>3</sup>

<sup>2</sup> <https://www.oxfam.org/fr/campagnes/cultivons/changement-climatique-cinq-catastrophes-naturelles-qui-demandent-une-action>

<sup>3</sup> Idem

## Hausse du niveau des mers

L'accroissement de la population vivant dans les régions côtières augmente le nombre de personnes touchées par l'élévation du niveau des mers et des océans, les inondations et les destructions liées aux phénomènes météorologiques très violents sur les côtes.<sup>4</sup>

Dans l'ouest du Pacifique, où la montée des eaux est plus rapide qu'ailleurs, huit petites îles – il y en aurait d'autres – ont été englouties ces dernières années. Kepidau en Pehleung et Nahlapenlohd, ainsi que de six autres, d'environ 100 m<sup>2</sup> chacune, dans les archipels de Laiap, Nahtik et Ros. Elles ont vraisemblablement été englouties entre 2007 et 2014 sous l'effet des tempêtes et des typhons.

Elles s'ajoutent aux cinq des îles Salomon déjà disparues. Cela donne un aperçu de ce qui va advenir aux territoires situés aux plus basses altitudes dans le monde au cours du XXI<sup>e</sup> siècle.

La montée des eaux est actuellement de trois millimètres par an mais les prévisions du GIEC tablent sur quarante centimètres à l'horizon 2100 si rien n'est fait. Cependant la montée est plus rapide dans la région du Pacifique ouest en raison des alizés qui y accumulent davantage d'eau, elle y atteint les douze millimètres par an depuis 1990.

L'ouest du Pacifique n'est pas le seul concerné : tous les territoires à très faible altitude risquent d'être impactés par la montée des eaux au cours du 21<sup>ème</sup> siècle et la menace est bien présente pour les îles Carteret en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Kiribati ou encore les Tuvalu.<sup>5</sup>

## Incendies de forêts

Les sécheresses de longue durée sont propices au développement de feux de forêts dévastateurs tant en termes de vies humaines et animales qu'en ce qui concerne les écosystèmes.

Des milliers d'hectares partent en fumée en Californie et des centaines de kilomètres brûlent au Portugal et en Grèce.

L'Australie et l'Afghanistan sont en proie aux pires sécheresses de leur histoire.

Le responsable ? Le réchauffement climatique est l'un des facteurs empiétant de ces feux de forêt. Christopher Williams, de l'université Clark dans le Massachusetts, a confié à l'AFP : « le changement climatique, en plus d'apporter un air plus sec et plus chaud, crée des écosystèmes plus inflammables en augmentant le taux d'évaporation et la fréquence des sécheresses ». <sup>6</sup>

Le rapport du GIEC estime avec un degré de confiance moyen « que la sécheresse s'intensifiera pendant le XXI<sup>e</sup> siècle au cours de certaines saisons et dans plusieurs régions, en raison de la baisse de la pluviosité et/ou de la hausse de l'évapotranspiration [eau qui s'évapore par le sol]. Cela inclut le Sud de l'Europe et la région méditerranéenne, l'Europe centrale, le centre de l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale et le Mexique, le Nord-Est du Brésil et l'Afrique australe ».

4 <http://www.vedura.fr/environnement/climat/catastrophes-naturelles-rechauffement-climatique>

5 <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/ocean-pacifique-8-iles-pacifique-deja-englouties-cause-rechauffement-climatique-68510/>

6 <https://www.lesoir.be/172310/article/2018-08-09/le-rechauffement-climatique-facteur-aggravant-des-feux-de-foret>



Les feux sont tout à la fois une conséquence mais aussi une cause du réchauffement : les arbres aspirent le carbone qu'ils relâchent ensuite dans l'atmosphère en brûlant. Ce qui contribue à l'augmentation du gaz à effet de serre.

Une bonne gestion des forêts est indispensable pour éviter les feux dévastateurs. Sans toutefois aller aux solutions extrêmes prônées par le président Trump qui suggère de couper les arbres pour éviter la propagation des flammes.

Pourquoi ? Une analyse politique de la situation pourrait conduire à voir dans cet appel le positionnement du Président en faveur de l'industrie du bois, qui encourage à la déforestation pour minorer les incendies. Les Républicains abondent en ce sens et voudraient aboutir à l'assouplissement des lois environnementales, pour encourager l'exploitation commerciale des forêts américaines. Les Démocrates – majoritaires en Californie – et écologistes, au contraire, s'y opposent en faisant valoir la protection de la faune et les conséquences de la déforestation sur l'augmentation des émissions de CO<sub>2</sub>, donc la hausse des températures.<sup>7</sup>

Cyclones, tsunamis, tempêtes tropicales, typhons, inondations

Le nombre moyen annuel d'ouragans violents (catégorie 4 et 5) a augmenté de 75 % depuis 30 ans et la puissance de ces tempêtes semble aussi s'accroître. Il existe donc un lien entre les ouragans et le réchauffement climatique.

Le changement climatique en cours entraîne un réchauffement des océans et un refroidissement de la stratosphère qui amplifient la différence de température entre surface et haute atmosphère. Il est donc vraisemblable que l'activité cyclonique s'intensifie encore au cours des prochaines années.

## Quelles mesures devraient être prises ?

Dans tous les cas de figure, c'est à la neutralisation des émissions de CO<sub>2</sub> atmosphérique qu'il faut prioritairement s'attaquer.<sup>8</sup>

Le rapport relève que, outre les avantages évidents pour les populations et les écosystèmes naturels, le fait de limiter le réchauffement à 1,5 °C et non à 2 °C permettrait également de faire en sorte que la société soit plus durable et plus équitable.

La déforestation demeure l'une des principales causes du changement climatique, c'est pourquoi l'Accord encourage les Parties à combattre la déforestation et prévoit un système de soutien financier aux pays en développement, basé sur les résultats atteints (REDD+). L'Accord rencontre ainsi la principale exigence d'une vaste coalition de pays à forêts tropicales humides.

## Une nécessaire solidarité

Lors de la COP21 à Paris, les 195 pays participants, y compris les Etats-Unis, ont conclu un accord mondial ambitieux, contraignant et équitable sur le climat dont les objectifs étaient :

- contenir l'élévation de température largement sous les 2°C (par rapport à l'ère préindustrielle) et même viser à limiter cette élévation de

7 <https://www.lesinrocks.com/2018/08/09/actualite/trump-appelle-couper-des-arbres-pour-lutter-contre-les-incendies-en-californie-111112574/>

8 [https://www.ipcc.ch/pdf/session48/pr\\_181008\\_P48\\_spm\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/pdf/session48/pr_181008_P48_spm_fr.pdf)





- température à 1,5°C ;
- augmenter la capacité des pays à s'adapter au réchauffement climatique (adaptation) et renforcer la résilience aux changements climatiques ;
- assurer la transition vers une société bas carbone ;
- mettre le financement climatique en adéquation avec la transition bas carbone et le renforcement de la résilience au réchauffement climatique.

Qu'ils soient développés ou non, tous les pays ont désormais, en tenant compte des capacités de chacun, l'obligation de réduire leurs émissions à effet de serre.

Pour rencontrer les objectifs ambitieux de la COP 21 et ceux développés par le rapport du GIEC, tous les pays doivent accepter les recommandations qui leur sont faites.

Or, un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre vient de se retirer de l'accord sur le climat. Il ne l'avait jamais caché, Trump ne croit pas au réchauffement climatique mais bien au développement économique de son pays ainsi qu'il l'avait promis lors de sa campagne électorale. Il l'a redit, il ne « voulait rien qui puisse se mettre en travers » de son action pour redresser l'économie de la première puissance mondiale. Et d'ajouter « Je ne peux pas, en conscience, soutenir un accord qui punit les Etats-Unis ».

Cependant, les positions purement économiques des Républicains ne font pas l'unanimité aux USA. Ainsi les gouverneurs démocrates des puissants Etats de New York, Washington, et de la Californie, qui représentent à eux seuls un cinquième de la population américaine, ont décrété une « alliance pour le climat ». Ensemble, ils sont « déterminés à atteindre l'objectif américain de réduction de 26 à 28 % des émissions de gaz à effet de serre » par rapport à 2005, a promis le gouverneur de New York, Andrew Cuomo.

L'alliance, assurent les trois Etats, devrait servir de « forum pour soutenir et renforcer les programmes existants contre le changement climatique » ou encore « mettre en œuvre de nouveaux programmes de réduction des émissions de carbone ».<sup>9</sup>

De nombreuses voix sur la scène internationale parmi lesquelles celle de la Chine – premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, appellent le président américain à revoir sa position.

## Quelles mesures devraient être prises ?

Si rien n'est fait, la température pourrait augmenter de 2,5° d'ici à 2100. Cependant tout espoir n'est pas perdu dit le rapport et des mesures drastiques peuvent être prises pour enrayer le phénomène et en limiter les conséquences.

Dans tous les cas de figure, c'est à la neutralisation des émissions de CO<sub>2</sub> atmosphérique qu'il faut prioritairement s'attaquer.

Pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, il faudrait modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société.<sup>10</sup>

9 [https://www.lemonde.fr/donald-trump/article/2017/06/01/climat-donald-trump-annonce-le-retrait-des-etats-unis-de-l-accord-de-paris\\_5137402\\_4853715.html](https://www.lemonde.fr/donald-trump/article/2017/06/01/climat-donald-trump-annonce-le-retrait-des-etats-unis-de-l-accord-de-paris_5137402_4853715.html)

10 [https://www.ipcc.ch/pdf/session48/pr\\_181008\\_P48\\_spm\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/pdf/session48/pr_181008_P48_spm_fr.pdf)



Il conviendrait par exemple de modifier nos habitudes de transport en privilégiant l'utilisation de véhicules non motorisés ou des transports en commun pour nos petits déplacements et le train pour les plus longs déplacements lorsque les destinations le permettent.

Lorsqu'un véhicule automobile est nécessaire, il conviendrait d'éviter les grosses cylindrées et les 4x4 en ville. Il est recommandé de se tourner vers des véhicules électriques. Des incitants fiscaux devraient promouvoir l'achat de ce type de véhicule mais malheureusement, ce n'est pas le cas partout.

Quant à nos achats alimentaires, il est souhaitable de se tourner vers des produits locaux et de saison (pour les fruits et légumes) en évitant ce qui pousse dans des serres énergivores.

Une isolation efficace de nos logements, murs, plafonds, fenêtres à double ou triple vitrage, l'utilisation de panneaux solaires, le choix d'un mode de chauffage écologique permettent également de diminuer non seulement les émissions de CO<sub>2</sub> mais aussi, et ce n'est pas négligeable, notre facture de gaz, d'électricité, ...

Choisir des appareils électroménagers de classe A, d'ampoules basse consommation qui consomment moins d'énergie et ont une durée de vie plus longue contribue aussi à la sauvegarde de la planète.

On y pense moins mais le tri des déchets revêt une importance capitale dans la lutte contre le réchauffement : moins de déchets non triés, moins d'incinération, ...

Et les exemples sont encore nombreux !

Le rapport relève que, outre les avantages évidents pour les populations et les écosystèmes naturels, le fait de limiter le réchauffement à 1,5 °C et non à 2 °C permettrait également de faire en sorte que la société soit plus durable et plus équitable.

La déforestation demeure l'une des principales causes du changement climatique, c'est pourquoi l'Accord encourage les Parties à combattre la déforestation et prévoit un système de soutien financier aux pays en développement, basé sur les résultats atteints (REDD+). L'Accord rencontre ainsi la principale exigence d'une vaste coalition de pays à forêts tropicales humides.<sup>11</sup>

Chacun d'entre nous est concerné, qu'il s'agisse des Etats, des entreprises ou des citoyens.

La problématique du climat doit faire partie des fondamentaux de l'enseignement, à tous les niveaux. Le public doit être amené à participer aux actions par un accès renforcé à une information claire et objective.

Il est encore temps d'agir mais il y a urgence !

11 <https://www.climat.be/fr-be/politiques/politique-europeenne/feuille-de-route-2050>

# Education citoyenne

## Planète en danger

Texte : Patricia Keimeul

Maquette : Inside

Mise en page : Daniel Leclercq

**Novembre 2018**

**ISBN : 978-2-87440-132-9**

**Dépôt légal : D/2018/3423/4**

## **FAML asbl**

Av de Stalingrad 54

1000 Bruxelles

Tél: 02 476 92 83

Fax: 02 476 94 35

info@faml.be

www.faml.be



Avec le soutien de

